

# MUTISME !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



**MédiaChartres** soutien le monde médical.

Dans son dernier article <https://mediachartres.fr/2023/10/13/justice/> **MédiaChartres** faisait déjà allusion à l'indépendance de certains médias, asservis et dévolus au petit pouvoir local en place (mais, avec de très gros moyens financiers) !

<https://mediachartres.fr/2023/10/13/justice/>

Sans leçon à donner, mais . . .



Du **quotidien** à la **petite radio locale**, les journalistes/pigistes se sont bien gardés cette fois ci encore, de révéler aux lecteurs où auditeurs, une information capitale pour les Chartrains-nes et son agglomération, car même avec une actualité particulièrement chargée, rien n'explique le mutisme, qui offre et laisse à chacun-e la possibilité d'échafauder une théorie, qui risque de mettre à mal, toute forme **d'indépendance et de probité** !

**L'ÉCHO**  
RÉPUBLICAIN



**=**

**MédiaChartres,**

**le droit de réponse:**

- Liberté est offerte à toute personne qui se retrouve nommée ou désignée sur un site internet, un journal ou un périodique, d'obtenir un droit de réponse, conformément aux dispositions de l'**article 13 de la loi du 29 juillet 1881.**

Chaque année, **l'État Français** (les contribuables) verse des sommes très importantes, aux groupes de presse.

**La moindre des choses, serait que ses fonds servent à informer, sans aucune rétention où dissimulation.**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndicat\\_de\\_la\\_presse\\_ind%C3%A9pendante\\_d%27information\\_en\\_ligne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndicat_de_la_presse_ind%C3%A9pendante_d%27information_en_ligne)



**Proposition:**

- N'attribuer les aides que sous condition de respect des obligations légales.

Lorsqu'il s'agit de faire l'apologie (propagande) des informations concernant les élus-es locaux, cela ne pose aucun problème de déontologie ou de morale (?)

**Exemple:** <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>

Pour mieux comprendre: (sources)

<https://blogs.mediapart.fr/spiil/blog/070921/panorama-2021-des-aides-la-presse>

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Presse-ecrite/Liste-de-s-aides-a-la-presse-et-des-appels-a-projets/#:~:text=L%27aide%20exceptionnelle%20pour%20les%20entreprises%20de%20presse%20Le,aux%20m%C3%A9dias%20d%27information%20sociale%20de%20proximit%C3%A9%20%28aides%20directes%29>

Heureusement, il existe une prise de conscience, et les mentalités semblent vouloir évoluer dans le bon sens (source)

<https://fr.unesco.org/programme-ci/medias>

Extrait:

– « Un journalisme libre, pluraliste, indépendant et de qualité est un pilier de la démocratie, car il relaie des informations permettant aux citoyens de prendre part activement à la vie démocratique ».

Se soumettre à une forme de « dictature » , ne reflète en rien le véritable travail et le métier du journalisme, mais plus à ceci



Refuser les pressions et les contraintes en matière d'information, c'est être libre de parler, même de se qui fâche, **surtout** quand cela concerne de près des élus-es ou des proches !

### Illustration:



« certains, vont comprendre, les autres devront attendre (**enfin**) l'impartialité des médias » (CQFD)

**MédiaChartres**, ne couvre pas les faits divers.

Sylvie Muller